Service de Garde
LES COPAINS

GUIDE À L'INTENTION DES FAMILLES

Année scolaire 2025-2026

SERVICE DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE
Les Copains

5445 Baillie Street
Vancouver, BC, V5Z 3M6

778-239-9027

info@sdglescopains.com

BIENVENUE

Chères familles,

Nous vous souhaitons la bienvenue au Service de Garde Les Copains pour l'année scolaire 2025-2026. Les Copains est un organisme à but non lucratif géré par un conseil d'administration composé de parents bénévoles. Nous offrons aux enfants un environnement francophone chaleureux, sécuritaire et stimulant où ils peuvent s'épanouir à travers des activités variées et du jeu libre.

Notre engagement : favoriser le développement émotif, social, cognitif et physique des enfants, dans un climat d'inclusion et de respect. Ce guide présente notre fonctionnement, nos politiques et les informations pratiques essentielles pour l'année.

Notre philosophie et objectifs

Le SDG Les Copains complète l'expérience scolaire en proposant un cadre bienveillant, éducatif et sécuritaire. Nous encourageons les enfants à développer leur autonomie, leur créativité et leurs compétences sociales.

Nos éducateurs assurent un accompagnement dans plusieurs domaines :
- social : apprendre à coopérer, partager et résoudre les conflits;
- cognitif et langagier : activités en français, jeux éducatifs;
- physique : activités sportives et motrices;
- affectif : confiance en soi, respect de soi et des autres.

Nous travaillons en collaboration avec l'école Rose-des-Vents et les familles afin de mieux répondre aux besoins des enfants.

Langue de communication

La Garderie, étant un service de garde francophone dans un milieu anglophone, a développé une politique sur l'utilisation du français et de l'anglais. Le français sera utilisé pour toute communication quotidienne sauf dans les cas de santé et sécurité de l`enfant.

Programme type

Notre programme quotidien combine jeux libres et activités encadrées. Les enfants ont la possibilité de participer à des activités diversifiées qui se renouvellent selon les saisons et les projets.

Exemples d'activités : arts manuels (dessin, origami, bricolage), jeux de société et de réflexion, journalisme et écriture, jeux sportifs et collectifs, activités extérieures.

Notre équipe encadre les enfants de manière proactive et bienveillante afin de favoriser leur bien-être, leur autonomie et leur participation active.

Activités supplémentaires (extra-SDG)

En plus du programme de base, le SDG propose des cours facultatifs en français (karaté, piano, théâtre, danse, yoga, cuisine, etc.), offerts par des intervenants spécialisés. Ces activités enrichissent l'offre éducative et encouragent l'emploi de professionnels francophones.

Le SDG ne prend aucune commission sur ces activités. Les frais servent à payer les intervenants.

Clause importante : Lors des activités extra-SDG, les enfants sont sous la responsabilité légale de l'intervenant externe. Ils reviennent sous la responsabilité du SDG uniquement à la fin de l'activité.

Devoirs

Les enfants peuvent demander l'aide d'un éducateur pour leurs devoirs. Nos éducateurs, souvent aussi aides pédagogiques à l'école Rose-des-Vents, sont disponibles pour superviser et soutenir. Toutefois, nous n'imposons pas la réalisation des devoirs si l'enfant ne le souhaite pas.

Règlement intérieur

Afin de favoriser la vie collective et l'apprentissage du respect des règles, le SDG applique une approche progressive :
- rappel verbal des règles;
- fiche de réflexion remplie avec l'enfant pour réfléchir à son comportement;
- communication avec les parents si les comportements persistent.
- fiche de couleur (au bout de 3 vertes : convocation et une journee d'exclusion / au bout de 2 fiches jaunes : convocation et 3 jours d`exclusion / au bout d`une fiche rouge : convocation et exclusion d`une semaine / au bout d`une fiche rouge supplementaire : exclusion definitive).

Selon la gravité et la répétition, un enfant peut être temporairement exclu du SDG. Notre objectif reste toujours éducatif et basé sur le dialogue.

Santé et sécurité

Notre priorité est d'assurer la sécurité et le bien-être des enfants. Tous les employés détiennent un certificat de secourisme valide et un casier judiciaire vérifié.

Le SDG est un environnement sans noix. Les parents doivent fournir des collations saines et informer le personnel des allergies alimentaires de leur enfant.

En cas de maladie (fièvre, vomissements, infection contagieuse), l'enfant doit rester à la maison. Si un enfant tombe malade durant la journée, nous contactons les parents et en assurons la surveillance jusqu'à son départ. En situation d'urgence médicale, nous appliquons les protocoles établis et appelons les services de santé si nécessaire.

Il est obligatoire de nous informer de toutes conditions médicales particulières pour lesquelles votre enfant aurait besoin d'une surveillance accrue et/ou de possibles traitements (ex : allergies, problématique cardiaques ou respiratoires, troubles du comportement,etc). Son dossier doit être complet et contenir les informations liées à sa santé (care card, médecin de famille, état des lieux de sa vaccination).

Frais et paiement

Les frais de garde incluent :
- Frais d'administration : 50 $ (non remboursable, payable à l'inscription);
- Frais mensuels selon le nombre de jours inscrits (barème disponible auprès de la direction);
- Journées pédagogiques : 50 $ (65 $ si l'enfant n'est pas inscrit ce jour-là);
- Drop-in : 20 $/jour;
- Camps : environ 320 $/semaine (printemps et été).

Les paiements doivent être effectués à l'avance par prélèvement automatique ou e-transfert. Le non-paiement peut entraîner la suspension du service.

Inscription et priorités

Le SDG peut accueillir jusqu'à 115 enfants par jour.
Les inscriptions se font à l'avance pour garantir les ratios de sécurité. Il est demandé de choisir un planning de venue au SDG pour votre enfant de mois en mois *(ex : en Septembre 2 jours par semaine le mardi et le jeudi puis en Octobre 5 jours par semaine du lundi au vendredi).*
En cas de changement souhaité dans son planning, merci d'avertir le service de garde le plus tôt possible et avant le début du mois en question.
Le planning de l'enfant ne peut pas être changé au milieu du mois car la facturation est émise en début de mois pour le mois en cours et ne sera pas modifiée selon ces changements.
En cas de changement impromptu en cours de mois, il faudra alors avertir par email le service de garde de ses journées d'absences et de vos besoins en drop in.

Il est IMPORTANT de nous envoyer un email, mais aussi à l'école et a Lynch si votre enfant prend le bus.

Les enfants inscrits à temps plein ont priorité pour les journées pédagogiques et les camps. Un avis écrit d'un mois est requis pour tout retrait du service.

Important : Il est nécessaire de communiquer tout changement de programme au SDG, ainsi qu'à l'école et au service de bus.

Jours et heures d'ouverture

Heures régulières : 14h45 à 18h les jours d'école.
Journées pédagogiques : 8h à 18h.
Camps : 8h à 17h30.

Nous sommes fermés pendant les jours fériés et les congés d`hiver.

Le service ferme à 18h précises. Des frais de retard s'appliquent après cette heure.

En cas de retard :
Premier retard excusé : pas de pénalité; un avertissement.
À partir du second retard : 20 $ pour tout retard jusqu'à 10 minutes. Au-delà de 10 minutes, nous ajouterons 5 $ par minute supplémentaire de retard. Après 30 minutes, appel au service d'urgence.

Absences et départs

Merci de prévenir le SDG avant 13h en cas d'absence ou besoin de drop in.
À la fin des classes, les enfants se rendent au point de rencontre défini avec les éducateurs.

Les départs sont autorisés uniquement avec les personnes inscrites dans nos dossiers. Une pièce d'identité peut être demandée. En cas de changement exceptionnel (ex. départ avec un ami ou participation à une activité), une autorisation écrite des parents est obligatoire.

Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de ne pas jouer avec les enfants. Les éducateurs présents sont chargés d'animer, d'organiser des jeux et de sortir le matériel nécessaire à ces jeux.

Si vous venez accompagné de votre chien, merci de le tenir en laisse, loin des enfants et hors de l'école.

Soirées de garde occasionnelles – Baby-sitting

Le Service de garde Les Copains offre également, de manière occasionnelle, des soirées de baby-sitting au sein du SDG, moyennant des frais supplémentaires pour les familles.
Ces soirées se déroulent généralement de 18h00 à 20h45, après les heures du Service de Garde.

Elles comprennent :

- Un repas inclus ;
- La projection d'un film ou d'un dessin animé adapté à l'âge des enfants.

Conclusion

Nous remercions les familles pour leur confiance et leur collaboration. Ensemble, nous créons un environnement francophone sécuritaire, stimulant et bienveillant, où chaque enfant peut s’épanouir.